Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 14/10/2026 - 71262 - 2018 B 04380 - 839 416 351 - 3 H.T LES SPORTS

71262

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2026

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS 3 H.T LES SPORTS 2 RUE DU GAL ROGUET 92110 CLICHY SUR SEINE	2 RUE DU GAL ROGUET 92110 CLICHY SUR SEINE
SIRET 83941635100014	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	BAR RESTAURANT	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	36 057	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long termeimposables à 0%	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Autres dispositifs ☐
France Ruralités Revitalisation FRR, 44 quindecies A ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	

Société d'investissement immobilier cotée ☐ | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice)

Base d'imposition		Chiffre d'affaires:		Taux d'imposition	

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (cf. notice)

Base d'imposition		Taux d'imposition	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société à responsabilité limitée FID GESTION 155 RUE DU DOCTEUR BAUER 93400 SAINT OUEN	
Tél :	*Tél :*

Identité du déclarant :

Date : 10082026 Lieu : le 5/10/2026

Qualité : Nom du signataire :

© Sage

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2026)

Si déposé néant, cochez la case ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	*e*	
	f	
	g	
	h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	*j*	
Montant des revenus répartis (5) — ***Total (a à h)***		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées . à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

© Sage

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise SAS 3 H.T LES SPORTS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 2 RUE DU GAL ROGUET 92110 CLICHY SUR SEINE

SIREN 839416351

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	440 000	012	440 000
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	93 034	030 34 344	58 690
	Immobilisations financières * (1)		040	22 049	042	22 049
	Total I (5)		044	555 084	048 34 344	520 740
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 706	052	2 706
		Marchandises *	060	2 094	062	2 094
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres* (3)	072	10 178	074	10 178
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	1 324	086	1 324
	Total II		096	16 302	098	16 302
	Total général (I + II)		110	571 385	112 34 344	537 042

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	20 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	2 000
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	170 327
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	30 648
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	222 975
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	37 000
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	30 798
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	26 307
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 14 660)	172	77 378
	Comptes courants d'associés	173	131 950
	Autres dettes	175	10 634
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	277 067
	Total général (I + II + III)	180	537 042

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	15 008
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: SAS 3 H.T LES SPORTS — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2025

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

						N
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	467 218
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services*		217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	3 604
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	470 822
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	187 395
	Variation de stock (marchandises)*				236	(2 706)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	678
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier ..... - immobilier : .....)			242	61 787
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	2 275	244	5 183
	Rémunérations du personnel*				250	135 764
	Cotisations sociales	(dont cotisation personnelle de l'exploitant	380		252	35 514
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		254	6 321
	Dotations aux dépréciations				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	3 425
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
			Total des charges d'exploitation (II)		264	433 361
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	37 461
	Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	2 266
	Produits exceptionnels (IV)				290	952
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	90
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	5 409
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	30 648

B — RÉSULTAT FISCAL

					N
	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	30 648	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 409		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342	
			JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art 44 quindecies A	181			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers: Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350	
	Dont divers: Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
	Dont divers: Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
	Dont divers: Déduction except simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
	Dont divers: Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1 / Déficit col. 2	352	36 057	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1 / Déficit col. 2	370	36 057	372	

© Sage

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H.T LES SPORTS — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	440 000	402		404		406	440 000	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	60 650	442		444		446	60 650	
	Installations générales agencements divers	450	13 294	452	15 000	454		456	28 294	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	4 090	472		474		476	4 090	
Immobilisations financières		480	22 041	482	8	484		486	22 049	
TOTAL		490	540 076	492	15 008	494		496	555 084	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	19 840	532	3 130	534		536	22 970
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 092	542	3 191	544		546	7 284
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	4 090	562		564		566	4 090
TOTAL		570	28 023	572	6 321	574		576	34 344

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme* ⑤	Long terme 19% ⑥	Long terme 15% ou 12,8% ⑦	Long terme 0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFiP N° 2033-D-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H.T LES SPORTS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	37 000	622		624		626	37 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	37 000	682		684		686	37 000

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée		374	56 899
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	28 013
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

© Sage

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFiP N° 2033-D-SD 2026

IV	TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692			
Revenu brut social (si le montant est positif)			693	

© Sage

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

5 DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H.T LES SPORTS — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012025 et clos le : 31122025 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	5
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	467 218
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	467 218

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	2 706
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	2 706

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	200 612
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	27 348
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	21 900
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	3 425
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	253 284

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	216 640

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	216 640

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence 024 du 160	au	
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

© Sage

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2033-F-SD 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/2 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 SIREN 839416351

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3 H.T LES SPORTS

ADRESSE (voie) 2 RUE DU GAL ROGUET

CODE POSTAL 92110 VILLE CLICHY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom de famille HADJ AHMED | Prénom(s) HACHEMI | Nom d'usage | % de détention 40 | Nb de parts ou actions 40 | Naissance : Date 24061975 | N° Département 99 | Commune | Pays | Adresse : N° 25 | Voie AVE DES ECOLES | Code Postal 93290 | Commune TREMBLAY EN FRANCE | Pays

Titre (2) M | Nom de famille HADJ AHMED | Prénom(s) HAKIM | Nom d'usage | % de détention 30 | Nb de parts ou actions 30 | Naissance : Date 04011970 | N° Département 99 | Commune | Pays | Adresse : N° 2 | Voie PLACE DE LA REPUBLIQUE | Code Postal 93400 | Commune SAINT OUEN | Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Extension 2

N° 2033-F-SD

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise SAS 3 H.T LES SPORTS

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom de famille	HADJ AHMED	Prénom(s)	HOCINE		
Nom d'usage		% de détention	20	Nb de parts ou actions	30		
Naissance : Date	15071977	N° Département	99	Commune		Pays	
Adresse : N°	14	Voie	VILLA GABRIEL SEAILLES				
Code Postal	93140	Commune	BONDY	Pays			

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)			
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)			
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)			
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)			
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)			
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)			
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			

© Sage

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) ☒ Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2025 SIREN 839 463 513

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3 H.T LES SPORTS

ADRESSE (voie) 2 RUE DU GAL ROGUET

CODE POSTAL 92110 VILLE CLICHY SUR SEINE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

3 H.T SAS LES SPORTS

Société à Action Simplifie au Capital de 20.000,00 Euros

Siège Social : 2 RUE DU GENERAL ROGUET
ANGLE 10 PLACE DE LA REPUBLIQUE

92110 – CLICHY

R.C.S. NANTERRE B 839 416 351

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois juin à 11 heures, les associés de la **SAS 3 H.T LES SPORTS** Société à Action Simplifiée au Capital de 20.000,00 Euros, se sont réunis au siège social : 2, rue du Général Roguet - angle 10, place de la république 92110- CLICHY en Assemblée Ordinaire sur la convocation faite par le Président.

Etaient présents :

- Mr. HADJ-AHMED Hakim, titulaire de	**30 parts**
- Mr. HADJ- AHMED Hachemi, titulaire de	**40 parts**
- Mr. HADJ-AHMED Houcine, titulaire de	**30 parts**
	100 Parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur HADJ-AHMED Hachemi, Président associé.

Le Président constate que les associés présents possèdent ensemble la totalité des parts sociales, et qu'en conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions conformément aux dispositions des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

1°/ Les récépissés des lettres recommandées de convocation,
2°/ Le rapport de la Gérance,
3°/ le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur les comptes de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025,
- approbation de ces comptes et rapports,
- affectation des résultats de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

Après un bref échange de vue, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la Gérance :

- de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

➢ **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve celui-ci ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice 2025, tels qu'ils ont été présentés par la présidence et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 30 648.02 Euros. Elle décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

- Au poste autres réserves : 30 648,02 Euros

➢ **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier au gérant pour l'exercice 2025 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

➢ **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé après lecture par les membres du bureau.